

DOSSIER DE PRESSE du 8 juin 2004

TBC : rendez vous le 3 juillet

Après la mise en service des lignes de tramway, TBC transforme l'essai à partir du 3 juillet prochain.

TBC pour « Tram et Bus de la Cub ». Le changement n'est pas seulement formel. TBC signe le passage à un service de transports en commun complètement renouvelé, basé sur la complémentarité du tramway et d'un réseau de bus repensé de fond en comble.

Pas une ligne de bus qui n'ait échappé à ce toilettage. Pas une commune, pas un quartier de la Cub qui n'ait fait l'objet de réflexions sur l'amélioration de la qualité du service. Ce travail de longue haleine a été préparé et conduit sur deux ans. Avec, au cœur de la démarche des responsables de la Communauté urbaine et de Connex, un objectif de gain de temps sur les trajets, de plus grande liberté de choix de déplacement, de qualité et confort des voyages.

En créant de nouveaux liens, en donnant accès à davantage de services, TBC ouvre la voie à de nouvelles habitudes de déplacement et s'apprête à donner un nouveau souffle aux transports en commun de la Cub.

Les grands principes

La nouvelle qualité de service se joue sur une amélioration des fréquences et des dessertes :

- rabattement des lignes de bus sur le tramway pour favoriser la complémentarité de ces deux modes,
- création de lignes express pour les communes non desservies par le tramway,
- amélioration des liaisons de périphérie à périphérie,
- amélioration de la desserte des établissements scolaires et des établissements recevant des personnes à mobilité réduite,
- maintien et amélioration des services spécifiques (bus du soir, bus du fleuve, navette électrique, transport à la demande),
- meilleure coordination des fréquences.

Le nouveau réseau de bus

82 lignes sont au total opérationnelles plus 12 lignes «bus du soir », contre 62 lignes en journée et 11 en soirée aujourd'hui.

- 20 lignes «Fréquence 10 ». Un bon niveau de service caractérise ce qui constitue l'ossature du réseau : pas moins de 60 aller-retour / jour, un bus au moins toutes les 10 mn en heures de pointe, toutes les 20 mn le reste du temps...
- 10 lignes « Express ». Elles relient les communes les plus excentrées, non desservies par le tramway : nombres d'arrêts réduits, service assuré aux heures de pointe (toutes les 20 mn le matin de 6 h 30 à 8 h 30, toutes les 30 mn le soir de 16 h à 18 h 30).
- Un réseau de proximité, intercommunal et de rabattement. Il assure un maillage plus fin du territoire et permet de desservir des secteurs où les usagers sont moins nombreux : un bus toutes les 15 mn en heure de pointe (de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h 30) et toutes les 30 mn le reste du temps.
- Un réseau local. Il s'agit ici de répondre aux besoins spécifiques d'établissements scolaires ou d'équipements publics : 15 à 20 aller-retour / jour, un bus toutes les 30 à 60 mn.
- 12 lignes « Bus du soir ». Ce service est amélioré et fonctionne en complément du tramway : un bus toutes les 30 mn, de 21 h 30 à 1 h.
- Le « Bus du fleuve » et la « Navette électrique » sont reconduits pour une année.
- Créabus. A classer au rang des nouveautés proposées par TBC : ce service de transport à la demande fonctionne sur réservation (en appelant le 05 56 32 32 33) et, dans un premier temps, à titre expérimental à Bouliac et Saint-Aubin-de-Médoc. On pourra également le tester à Artigues-près-Bordeaux, Lormont, Saint-Médard-en-Jalles, mais seulement le week end.

Une nouvelle numérotation

Seules les lignes du tramway sont répertoriées par des lettres : A, B et C. Les lignes de bus sont quant à elles numérotées de la ligne 1 à la ligne 96 :

- ligne 1 à ligne 19 : Bordeaux centre et rive droite sud (Floirac, Bouliac, Cenon et Lormont),
- ligne 20 à ligne 29 : secteur sud (Bègles, Villenave d'Ornon),
- ligne 30 à ligne 39 : lignes circulaires de périphérie à périphérie,
- ligne 40 à ligne 49 : secteur sud ouest (Gradignan, Talence, Pessac, Mérignac),
- ligne 50 à ligne 59 : secteur ouest et nord ouest (Mérignac, Le Haillan, Le Bouscat, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin-de-Médoc, Le Taillan-Médoc, Eysines, Bruges, Blanquefort, Parempuyre),
- ligne 60 à ligne 69 : desserte locale de la rive droite sud,
- ligne 70 à ligne 79 : desserte locale du secteur nord ouest,
- ligne 80 à ligne 89 : desserte locale du secteur ouest,
- ligne 90 à ligne 96 : desserte de la rive droite nord.

Un toilettage des tarifs et titres de transport

La mise en service de TBC passe par un toilettage des tarifs et des titres de transport.

- Tickarte 1 voyage. Ce ticket coûte 1,30 € : il est dorénavant valable 1 heure, y compris pour des correspondances. Il se substitue à l'ancien titre vendu 1,15 € mais valable pour un seul trajet.
- Tickarte 5 voyages. Ce nouveau carnet est vendu 4,50 €
- Tickarte 10 voyages (9 € contre 8,60 € aujourd'hui) et Tickarte 10 voyages tarif réduit (5,50 €).
- Tickarte 7 jours consécutifs. Vendu au tarif de 8,50 € il donne accès aux parcs-relais et remplace la carte hebdomadaire et les tickartes aller-retour.
- Tickarte parc-relais. Moyennant 2,60 € il donne accès à un parc gardienné situé à proximité du tramway et à un aller-retour sur le réseau (dans la journée) à chacun des occupants du véhicule concerné. C'est là un encouragement réel au développement du covoiturage. Par ailleurs, l'accès aux parcs-relais est évidemment gratuit pour les titulaires de titres d'abonnement.
- L'éventail des abonnements existants est conservé, avec une évolution des tarifs qui reste inférieure à l'inflation : Cité Pass annuel (374,40 €), Cité Pass Mensuel (35,90 €), Pass Jeune annuel (153,60 €), Clip Jeune (17,10 €/ mois), Bordeaux Etudiant (24,50 € / mois).

Contact presse : direction de la Communication

Charles-Marie Boret - Tél. 05 56 99 85 30

Alain Lamaison - Tél. 05 56 99 85 29 / 06 16 33 78 12